

Lundi 17 octobre 2016

Discours de Monsieur le Président

Mes Chers Collègues,

Au seuil de cette sixième réunion du Conseil départemental, je me dois de remplir une mission bien triste.

Tristesse d'avoir vu disparaître récemment, trois personnalités faisant partie de la grande famille du Département.

Bernard de La Hamayde, en notre nom, a rendu hommage à Nicole Hérard qui était la remplaçante d'Arlette Massin au Conseil départemental après avoir été celle de notre ancien collègue du canton de Mussy-sur-Seine, Henri Petit de Bantel.

Ancienne institutrice et secrétaire de mairie de son village de Neuville-sur-Seine, puis maire depuis 2001, Nicole Hérard aura marqué son territoire par son engagement et sa forte personnalité.

Nous adressons à nouveau à sa famille nos condoléances attristées.

Michel Mercuzot s'est éteint le 24 août à l'âge de 67 ans. Il a été parmi nous pendant deux mandats de 2001 à 2015. J'ai eu l'occasion, lors de ses obsèques, de faire l'éloge de Michel, en votre nom.

Ce n'est pas de gaité de cœur qu'il avait quitté notre assemblée, à cause de la réforme du système électoral du Conseil départemental. Il était resté malgré tout remplaçant de Bernard de La Hamayde et continuait à fréquenter assidûment nos différentes réunions.

Michel était l'archétype du Conseiller départemental engagé auprès de son territoire d'élection, le Barséquanais, auquel il était totalement dévoué, mais aussi auprès du Département de l'Aube, institution qu'il défendait becs et ongles, et pour laquelle il n'hésitait jamais à se mobiliser.

Michel a laissé auprès de nous tous l'image de l'homme chaleureux, convivial qu'il était, toujours prêt à vanter les mérites du champagne, mais sans jamais renier sa Bourgogne natale de Sambernon.

En votre nom, je tiens à redire à Cécile, à ses enfants, à sa famille, la part que nous prenons à leur peine.

Enfin, Georges Royer nous a quittés le 21 septembre 2016 à l'âge de 90 ans. Il a siégé dans notre assemblée du 30 septembre 1973 au mois de mars 2001.

Sa commission de prédilection était celle des Travaux publics et des transports, au sein de laquelle il a siégé pendant 21 ans. Si les routes départementales étaient douées de mémoire, elles se souviendraient de Georges qui n'hésitait pas à faire des milliers de kilomètres pour suivre les chantiers, vérifier l'état des voiries.

La famille n'a pas souhaité que nous lui rendions un hommage public à l'occasion de ses obsèques qu'elle a voulues dans l'intimité.

Elle nous a cependant autorisés à évoquer sa mémoire dans l'Aube Nouvelle et, bien sûr, également au cours de cette réunion.

Evoquer la mémoire de Georges Royer est pour moi une tâche particulière, tant il était intimement lié à l'histoire politique de l'Aube. J'ai le sentiment d'avoir toujours connu cet homme. Très jeune, je le rencontrais à la maison, lorsqu'il accompagnait les candidats aux différentes élections.

Si la ville de Saint-André-les-Vergers recevait toute son attention, la seconde autre passion était bien la vie politique auboise. A l'instar d'un autre grand connaisseur de l'histoire politique de l'Aube, André Beury, il était insatiable sur les différentes évolutions politiques nationale et locale. Il fourmillait d'anecdotes. Aussi, nos déjeuners du lundi midi prenaient souvent un petit air d'ancien combattant, utile pour se repérer dans les méandres des joutes politiques et susceptible d'éclairer le jeu des acteurs.

Georges Royer eu une vie passionnante. L'institution départementale était au cœur de ses engagements. J'ignore s'il a écrit ses mémoires, si c'est le cas elles devraient être passionnantes.

Je voudrais témoigner, en votre nom à tous, au mien en particulier, notre sympathie attristée à Danny son épouse, à toute sa famille, leur exprimer nos condoléances les plus sincères. D'une façon générale, je souhaite aux familles Hérard, Mercuzot et Royer le courage nécessaire pour traverser ces épreuves douloureuses.

Mesdames, Messieurs, je vous prie d'observer une minute de silence.

Mes chers collègues, notre décision modificative est une réunion d'ajustement classique. Je laisserai donc le soin à Danièle Boeglin, présidente de la commission des Finances, le soin de la présenter.

Pour ma part, je souhaite rappeler dans quel cadre cette réunion se tient, et, surtout, les incidences que vont avoir les différentes décisions de l'Etat sur nos orientations budgétaires et sur la constitution de notre prochain budget.

L'Assemblée des Départements de France a tenu son congrès à Poitiers début octobre. A la suite du congrès de l'an dernier, qui s'est tenu ici dans l'Aube, nous étions en attente des différentes décisions qui devaient être prises concernant les AIS et particulièrement le RSA, mais aussi globalement au niveau des finances des Départements, au vu de ce qu'avaient obtenu les communes et les régions.

La déception a été totale. Non seulement le Gouvernement n'a fait aucune avancée sur le dossier des AIS, et n'a proposé qu'un fonds de solidarité de 200 M€. Mais surtout, la lecture du budget 2017 nous a permis de mesurer que la situation allait se dégrader gravement.

Pourtant, s'agissant des AIS, les Départements avaient réussi à se mettre d'accord sur une motion commune, droite et gauche. Une dotation d'un milliard affectée à l'allègement du reste à charge par habitant, devait être un début de solution.

S'agissant du RSA, différend entre le Département et l'Etat portait, sur l'année de référence pour prendre en compte le transfert de charges non compensées 2014 ou 2016.

Mais surtout le différend portait sur la méthode, l'Etat voulait que les départements transfèrent la ressource qu'ils affectaient au RSA, gravant ainsi dans le marbre les déséquilibres de financement. Les Départements les plus touchés par le chômage comme l'Aube et avec des restes à charge importants auraient donc eu les prélèvements les plus importants, les Départements les moins impactés ayant ainsi un prélèvement les plus faibles et définitivement.

Cette fin de non-recevoir était donc très dure et ce n'est pas le fonds de 200 millions qui peut résoudre le problème des AIS.

Surtout que.. la veille du congrès... nous avons découvert que l'Etat nous retirait 400 millions d'euros sur la DCTP (dotation de compensation de la taxe professionnelle), soit 20 %, plus 100 millions sur les FDPTP soit 22 % de moins.

C'est donc à une véritable agression que s'est livré le Gouvernement avec le plus grand mépris pour nos concitoyens les plus faibles obligeant ainsi certains départements à prévoir d'avoir recours à l'impôt pour rééquilibrer les budgets 2017.

Face à cette situation qui aura des conséquences pour l'Aube, on mesure mieux le bien fondé des mesures courageuses que notre assemblée a su prendre pour maîtriser nos finances.

On peut penser que quel que soit le Gouvernement qui sera aux commandes en juin 2017, aucune décision ne sera prise au cours de l'année prochaine, nous obligeant ainsi à maintenir notre effort.

J'ai demandé à ce que dans chaque commission un point d'étape soit fait sur l'avancement de notre plan de maîtrise de l'autofinancement. Toutes les mesures ne sont pas encore avancées au même degré. C'est normal, il y a des engagements qui étaient pluri-annuels, d'autres ont été contrecarrés par des évolutions plus ou moins fortes, qui ont au contraire demandé des inscriptions supplémentaires.

Ce travail de point d'étape est, à mes yeux, important car il conditionne la manière dont nous allons construire nos orientations budgétaires et le budget 2017 lui-même.

Je ne sais pas encore à combien de millions d'euros s'élèvera l'impact des décisions de l'Etat. Nous savons déjà que la dernière décision, qui consiste à augmenter le RSA, se traduira, en année pleine, par plus d'un million d'euros.

Quoi qu'il en soit, nous devons nous mettre en situation volontariste pour que le rassemblement de nos forces nous conduise à être porteurs de projets ambitieux et en capacité d'assumer nos responsabilités.

En continuant de nous pencher sur le plan de maîtrise, je vous propose aussi de travailler sur les projets d'avenir que nous allons lancer ou continuer.

Nous poursuivons les travaux du collège de Romilly-sur-Seine, mais nous allons aussi engager ceux du collège d'Ervy-le-Châtel.

La Cité du vitrail est un dossier que nous allons accélérer car il le mérite et car il donnera du travail à nos entreprises. L'enjeu touristique et culturel est par ailleurs d'importance.

Enfin, un gros dossier nous attend depuis plusieurs années, il est temps de l'engager. J'ai proposé à Jacques Rigaud, président du SDIS de construire la 2^e caserne de l'agglomération troyenne. C'est un engagement fort. Il y a déjà eu des travaux préparatoires, en ce qui concerne les hommes, car cette nouvelle caserne signifie la disparition des CPI intégrés de l'agglomération et donc, une nouvelle organisation à mettre en place tout en veillant à maîtriser l'importance de la construction.

Je n'évoquerai pas tous les projets. La montée en débit dans le cadre du plan d'aménagement numérique (SDAN) occupe une place centrale dans nos projets. Nous aurons l'occasion d'y revenir ainsi que sur un certain nombre de dossiers touristiques.

J'ai eu l'occasion la semaine dernière d'évoquer le dossier de l'implantation de l'école d'ingénieurs ESTP avec la Région et le Grand Troyes. Nous sommes d'accord sur les principes. Le Département sera maître d'ouvrage. Nous aurons l'occasion d'y revenir ; il reste bien sûr quelques détails à régler.

Chers collègues, je me suis gardé pour la fin un dossier qui me tient à cœur.

Vous l'avez vu, à court terme, pour le moins, il n'est plus question de nous retirer le RSA. En conséquence, je vous propose que nous engagions une réflexion, en vue d'actions concrètes, pour augmenter considérablement le nombre de chantiers d'insertion, tout en diminuant leur coût et en augmentant la création de valeur qu'ils peuvent engendrer.

On a trop souvent tendance à considérer que nos concitoyens qui sont au RSA ne sont plus en situation d'exercer des responsabilités. Un grand nombre d'entre eux se retrouvent dans cette situation alors même qu'ils n'ont rien perdu de leur valeur professionnelle, simplement c'est la suite logique au chômage. Certains seraient ainsi probablement en mesure de participer à l'encadrement des chantiers.

Je souhaite demander à la 5^e Commission de réfléchir activement à la mise en place d'une action originale, tout en vous demandant à vous, sur vos territoires, de lister les actions qui pourraient être conduites avec des résultats, y compris en baissant certaines charges de notre collectivité.

Vous le voyez, chers collègues, l'heure n'est pas à la démobilisation, ni pour nous, ni pour notre administration.

S'agissant de notre administration, je voudrais souligner l'engagement des agents qui travaillent à nos côtés dans un état d'esprit de loyauté et d'esprit positif que je relève avec plaisir.

Cependant, je voudrais vous annoncer une nouvelle qui ne me fait pas plaisir. Elisabeth Feuillat-Wagner va partir en retraite. Nous aurons l'occasion de lui faire une petite fête, bien sûr, mais je dois vous l'avouer, c'est pour moi un grand choc. Elisabeth est là depuis la décentralisation, nous sommes arrivés ensemble dans cette belle maison. Elle en est la mémoire. Elle a suivi tous les épisodes de la Décentralisation, toutes les évolutions de la réglementation, tout ce qui peut expliquer pourquoi, il y a 15 ou 20 ans, nous avons pris telle ou telle décision.

Bien souvent, quand ma connaissance de l'origine d'un dossier est insuffisante ou qu'un point du règlement est en suspens, je me retourne. Sa présence est pour moi rassurante.

Avant même que nous lui fassions une petite fête, je vous propose de l'applaudir pour lui montrer notre affection et notre reconnaissance.

Chers collègues, j'arrive au terme de mon propos. Vous le voyez, même sans évoquer la décision modificative, j'avais de quoi vous entretenir.

Et pourtant, j'ai encore d'autres sujets à aborder avec vous. Certains trouveront leur place dans une prochaine commission permanente. D'autres justifient que je vous en entretienne dès ce soir, dans le cadre d'une réunion privée, qui suivra cette décision modificative.

Pour l'heure, au travail.

**Philippe Adnot,
Sénateur,
Président du Conseil départemental de l'Aube**